



**MUNICIPALITÉ DE
LAVERLOCHÈRE-ANGLIERS**



AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA
SOUSSIGNÉE, QUE**

Le rôle de perception, suite à l'imposition des taxes pour l'année 2018, est maintenant terminé et déposé à mon bureau.

Qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans les délais prévus.

Que ces taxes seront payables dans les trente jours de la mise à la poste de la demande de paiement sauf pour ceux qui auront la possibilité d'avoir plusieurs versements.

Qu'en raison du regroupement, des changements devront être apporté lors des versements effectués de façon électronique.

Un reçu sera émis seulement sur demande.

Donné à Laverlochère, ce trentième jour du mois de janvier deux mille dix-huit.

Manique Rivest

Secrétaire-trésorière